

# COMMUNIQUÉ

## MRC DE SEPT-RIVIÈRES

À publier immédiatement

### RENOUVELLEMENT DES TITRES MINIERS

**Sept-Îles, le 1<sup>er</sup> avril 2020.** – À ce jour, le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles n'a mis en place aucune modalités particulières concernant le renouvellement des titres miniers ainsi que le dépôt des rapports d'extraction trimestriel de sable et de gravier. La MRC doit donc procéder au renouvellement des titres miniers tel que stipulé dans notre entente de délégation avec le ministère.

Pour ce faire, nous vous invitons à utiliser les modes de paiement prévus dans le formulaire « **Rapport d'extraction trimestriel de sable et gravier** » pour effectuer les paiements. Nous acceptons seulement les paiements par carte de crédit, mandat-poste et par chèque à l'ordre de la MRC de Sept-Rivières.

De plus, nous tenons à vous informer que les autorités demandent aux citoyens d'utiliser le téléphone et le courrier électronique pour contacter les employés municipaux.

- ▶ **Coordonnées téléphoniques : 418 962-1900**
- ▶ **Site Web : <http://www.septrivieres.qc.ca/nous-joindre>**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration!

Nous vous invitons à consulter le site internet de la MRC afin de connaître l'évolution des modalités concernant la gestion des titres miniers au <https://www.septrivieres.qc.ca/>.

– 30 –

Source : Alain Lapierre  
Directeur général  
418 962-1900, poste 3225